

Pour une réponse structurée aux besoins en sécurité alimentaire par les groupes d'action communautaire autonomes de Montréal

Mise en contexte

L'accumulation des diverses crises sociales à Montréal, depuis les dernières années, ne manque pas de faire l'actualité : crise du logement, crise de l'itinérance, crise des migrants, violences armées, santé mentale. À cela s'ajoute, de façon transversale pour toutes les populations, une crise de la faim, qui se traduit par une augmentation fulgurante des demandes en soutien alimentaire.

D'emblée, il est essentiel de nommer que toutes ces crises pourraient se résumer en une seule : une crise de la pauvreté, dans une société pourtant riche.

Bien qu'il soit évident que de réduire la pauvreté par des mesures financières s'adressant aux individus, et que de telles mesures se fassent toujours attendre, les groupes communautaires portent à bout de bras des mesures de mitigation de cette pauvreté, entre autres par des mesures dites de « sécurité alimentaire ». Ces mesures sont diverses, avec une première ligne la distribution de denrées alimentaires nommés « paniers de dépannage ». Les groupes ont, au cours des années, mis sur pied d'autres activités afin d'offrir des mesures adaptées aux différentes réalités et aux différents besoins : jardins collectifs, cuisines collectives, groupes d'achats, épiceries solidaires, ateliers d'éducation et de sensibilisation, popotes roulantes ou fixes et, bien sûr, des activités de défense des droits.

Les groupes d'actions communautaires autonomes en sécurité alimentaire sont le dernier maillon de la chaîne de redistribution: ce sont eux qui s'approvisionnent chez Moisson Montréal, qui complètent les paniers avec des activités de récupération locale, qui assemblent les paniers de denrées et qui les livrent ou les distribuent aux personnes vulnérables. Nous avons besoin, afin que ces denrées se rendent sur les tables, que les organismes puissent payer leur loyer, se procurer des réfrigérateurs et des camions, aménager des cuisines pour transformer les aliments et payer dignement les personnes qui œuvrent à boucler la boucle du système.

Des chiffres

Les groupes d'action communautaire autonome en sécurité alimentaire qui sont financés au PSOC sont pour la plupart classés dans la catégorie *milieu de vie* et dans le secteur *personnes démunies*. Ils sont, à Montréal, plus ou moins 55. Il est important de noter que tous les groupes qui œuvrent en sécurité alimentaire ne sont pas financés au PSOC, et que des groupes financés au PSOC qui œuvrent en sécurité alimentaire peuvent être classés dans une autre catégorie en fonction de leur majeure d'intervention. Pour nos besoins statistiques, nous prenons comme référence les 55 organismes financés au PSOC dans le secteur *personnes démunies*.

| Portrait statistique – Groupes PSOC montréalais | | |
|---|--------------------|--------------------|
| | Personnes démunies | Tous secteurs PSOC |
| Nombre de groupes | 55 | 540 |
| Montant total reçu en mission globale | 8 M | 182 M |
| Montants supplémentaires demandés | 12,6 M | 140 M |
| Moyenne de financement | 145 000\$ | 337 000\$ |
| Moyenne du montant supplémentaire demandé | 230 000\$ | 260 000\$ |

Le PSOC compte 26 secteurs. Parmi ceux-ci, seuls deux autres ont des moyennes inférieures ou comparables: *périnatalité* et *communautés culturelles et autochtones*. Il n'est pas incongru d'affirmer que des mesures de réduction de écarts de financement entre les groupes du PSOC se feraient au bénéfice des groupes en sécurité alimentaire.

Il existe une multitude de petits programmes de financement en sécurité alimentaire qui permettent aux groupes de boucler leur maigre budget, mais au prix de nombreuses heures de recherche ardues, d'incertitude et de reddition de compte interminable : fonds fédéraux divers, Alliances pour la solidarité (Ville de Montréal – MESS), mesures de santé publique (DRSP), fonds d'urgences divers, soutien à l'action bénévole et divers fonds discrétionnaires ou fondations privées. Toutes autant que chacune, elles ne permettent ni de maintenir les infrastructures nécessaires, ni de garantir des conditions de travail viables.

Solutions

De façon globale :

Bonifier les mesures d'aides financières aux personnes (aide financière de dernier recours, solidarité sociale, régime des rentes, aide financière aux études, etc.) et rendre rapidement accessibles de nouveaux logements sociaux, sans discrimination, dans une optique de lutte à la pauvreté.

Plus spécifiquement :

1. Mettre sur pied une stratégie globale de réduction des écarts de financement à l'intérieur du PSOC et la financer adéquatement. Une telle stratégie contribuerait directement et substantiellement au rehaussement du financement à la mission globale des groupes d'action communautaire autonome en sécurité alimentaire.
2. Transférer au PSOC les financements destinés aux groupes communautaires qui transigent par la DRSP de Montréal.
3. Exiger plus de transparence de la part de la Ville de Montréal dans sa gestion des fonds des *Alliances pour la solidarité* et exiger qu'elle consulte les représentants démocratiques des groupes communautaires.
4. Reconnaître que l'action communautaire est une compétence provinciale spécifique au Québec et investir l'argent en provenance du gouvernement fédéral dans les programmes provinciaux d'action communautaire.
5. Si des fonds d'urgence sont attribués en sécurité alimentaire, rendre admissibles les dépenses autres que pour l'achat de denrées et s'assurer que les groupes communautaires de proximité reçoivent leur juste part.